VILLE DE

LA ROCHE-EN-ARDENNE

NOUS RECRUTONS !

UN OUVRIER JARDINIER

Offre

- *Echelle D1*
- *Temps plein (38h/semaine)*
- *CDD de 6 mois - Renouvelable en vue d'un CDI*

Envoi des CV

Pour tout renseignement complémentaire : Madame Carine DEVUYST - Directrice générale - 084/24.50.56

Les candidatures sont à adresser pour le 16 novembre

Par email : college.echevinal@laroche.be

Par courrier : Place du Marché 1 - 6980 La Roche-en-Ardenne

La candidature sera accompagnée de :

- une lettre de motivation et un curriculum vitae ;
- un extrait d'acte de naissance
- un extrait du casier judiciaire daté d'un maximum de 3 mois à la date de la candidature ;
- une copie du diplôme exigé ;
- une copie du permis de conduire.

Conditions :

- être ressortissant ou non de l'Union européenne. Pour les ressortissants hors Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'AGW du 16 mai 2019 relatif à l'occupation des travailleurs étrangers ;
- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- jouir des droits civils et politiques ;
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
- être titulaire du permis de conduire B ;
- avoir obtenu un diplôme au moins égal à celui qui est décerné à la fin des études E.T.S.I. ou après avoir suivi les cours C.T.S.I ou avoir obtenu le certificat d'apprentissage homologué par la Communauté Wallonie-Bruxelles tel que délivré par l'Institut wallon de Formation en Alternance et des Indépendants et des Petites et Moyens Entreprises (IFAPME) et en lien avec l'emploi considéré ou d'un titre de compétence de base délivré par le Consortium de validation de compétence et correspondant au diplôme requis.
- réussir un examen de recrutement consistant en une épreuve pratique liée à la fonction et un entretien oral.

Profil

Sous la supervision du Chef du Service Travaux, l'ouvrier jardinier a pour mission :

- *d'assurer l'entretien général des espaces verts et naturels dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site ;*
- *de mesurer les espaces, les surfaces, les écarts, les distances.*
- *d'aménager et embellir les espaces verts (parcs, carrefours, ronds-points...) ;*
- *d'entretenir les massifs et jardinières (bêchage, désherbage, mise en place de substrat, taille et traitement…) ;*
- *d'entretenir les arbres et les arbustes (planter, tailler, débroussailler, élaguer et abattre...) ;*
- *d'entretenir les cours d'eau et étang (enlever les déchets, les branchages, renforcer les berges et nettoyer les accotements…) ;*
- *d'entretenir les cimetières (allées, parcelles de dispersion…) ;*
- *de traiter et apporter les engrais nécessaires ;*
- *d'arroser de façon manuelle ou automatique et mettre en place les équipements spécifiques d'arrosage ;*
- *de définir les espaces et préparer les sols (terrassement, drainage et désherbage) ;*
- *d'effectuer les travaux de plantation, de création et de production dans les espaces verts et naturels ;*
- *de tondre les pelouses ;*
- *de reconnaître les genres et espèces des plantes et identifier leurs caractéristiques et exigences ;*
- *de reconnaître les types de sols (argileux, riche, humifère, léger, calcaire) ;*
- *de détecter les éléments et conditions climatiques qui causent des maladies aux plantations ;*
- *d'identifier les éléments de terrain qui influencent la croissance des plantes ;*
- *d'utiliser les outils et machines spécifiques aux techniques de jardinage ;*
- *d'utiliser les produits (engrais, produits phytopharmaceutiques, huiles, carburants...) adaptés aux techniques de jardinage ;*
- *de respecter les règles de sécurité liées à la manipulation des équipements, matériels et produits dangereux ;*
- *de détecter les dysfonctionnements du matériel utilisé ;*
- *de ranger, nettoyer et entretenir le matériel, les véhicules, les machines et les produits ;*
- *d'informer le chef de service de l'état d'avancement du chantier en cours d'exécution ;*
- *d'informer le chef de service des désordres (dépôts sauvages, signalisations abîmées et/ou manquantes, nids de poule, …) constatés sur l'espace public et sur le chemin des chantiers en cours d'exécution.*

En fonction des besoins et des exigences de fonctionnement du service des travaux en général, l'ouvrier recruté pourra être affecté à un autre secteur du service communal des Travaux.

Connaissances spécifiques attendues :

- *être titulaire du permis B ;*
- *être capable de manipuler des outils et machines destinés à l'entretien d'espaces verts ;*
- *avoir des connaissances et/ou disposer d'une expérience dans le secteur de l'horticulture ;*
- *maîtriser les règles de sécurité.*

Qualités spécifiques attendues :

- *être autonome, ponctuel, organisé et ordonné ;*
- *être capable de travailler en équipe ;*
- *être fiable, engagé dans le travail, positif, orienté solution, avoir un bon contact ;*
- *savoir gérer le stress et celui des autres ;*
- *être capable de s'adapter aux demandes et modifications imprévues ;*
- *être précis et soucieux de la qualité et de la sécurité dans votre travail ;*
- *être flexible et prêt à assumer occasionnellement des prestations en dehors des heures ouvrables, en week-end ou jours fériés.*